



Direction  
Référence : EAU-AUT-25-0360  
Dossier suivi par : Unité Autorisations - LCO  
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)  
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de  
la Ville d'Ettelbruck  
Place de l'Hôtel de Ville  
L-9002 Ettelbruck

Signé à Esch-sur-Alzette

## Affichage final Art. 24 §2

<b>Requérant(s)</b>	Amicale Pompjeeën Ettelbréck a.s.b.l. - p.a. Monsieur Henri Scholtes
<b>Objet</b>	Organisation de l'événement « Stackelser Inte Course » sur le cours d'eau « Alzette » à Ettelbruck en date du 6 septembre 2025
<b>Localité(s)</b>	Ettelbruck
<b>Commune(s)</b>	Ettelbruck

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Pour l'Unité Autorisations

### Annexes :

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés